

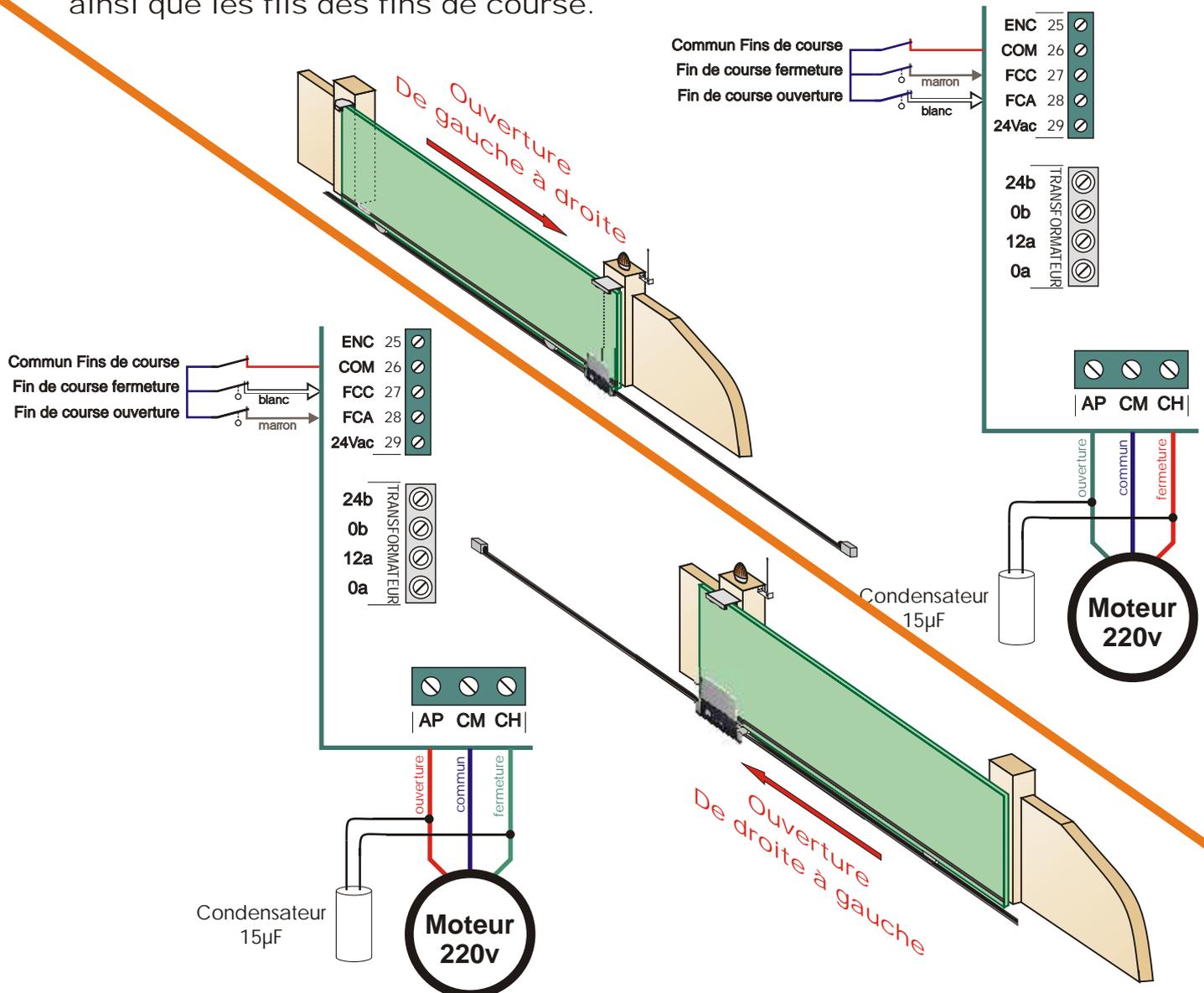
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUE ARMOIRE DE COMMANDE R70 1AC

Alimentation générale:	230Vac +/- 10% 50Hz
Moteur:	Asynchrone 220v
Puissance moteur:	400W maxi
Puissance feu orange:	40w 230V maxi
Puissance éclairage de zone:	100w 230V maxi
Puissance voyant de signalisation:	2w 24v maxi
Courant sur la sortie 24v permanente:	300mA maxi
Température de fonctionnement:	-10 +55°C
Réglage du couple moteur:	Sur le transformateur (4 positions)
Temps de travail:	Réglable de 2 à 60 secondes (ou 4 à 120s)
Temps avant refermeture auto.:	Réglable de 0 à 90 secondes
Réglage de l'encodeur:	Sensibilité réglable à la seconde
Temps d'ouverture partielle:	Réglable de 2 à 60 secondes (ou 4 à 120s)



SENS DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

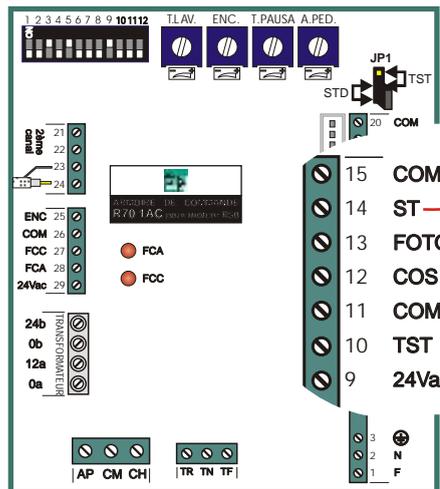
L'armoire de commande est livrée précablée pour motoriser un portail s'ouvrant de **gauche à droite (vue intérieure)**. Si votre portail s'ouvre dans l'autre sens, inverser les fils des phases moteur ainsi que les fils des fins de course.



PONTAGE DES SÉCURITÉS NON UTILISÉES.

Tout raccordement doit se faire hors tension.

Les contacts de sécurité doivent être en contact sec et de type Normalement Fermé (NF)



Les entrées de sécurité qui ne sont pas utilisées doivent impérativement être reliées à un commun pour que l'automatisme fonctionne.
Pour cela, relier les bornes 14 (stop), 13 (cellules) et 12 (barre palpeuse) à un commun (bornes 15 ou 11). (Voir schéma ci contre)

Fonctionnement des entrées de sécurité

L'entrée STOP (ST) (bornes 14-15), est active en permanence.

Si le contact relié sur ces deux bornes est ouvert, l'ouverture et la fermeture du portail sont impossibles.

L'entrée CELLULE (FOTO) (bornes 13-14), est programmable à l'aide des Dip-Switch N°10 et 11.

Si les switch **10 et 11 sont sur OFF**, l'entrée cellule est active **en fermeture et avant l'ouverture**.

Dans ce cas si le contact relié sur ces deux bornes s'ouvre pendant la fermeture, le portail s'arrêtera puis partira en ouverture jusqu'au fin de course.

Si une commande d'ouverture est donnée alors que les cellules sont occultées, l'ouverture sera impossible.

Si le switch **10 est sur ON**, l'entrée cellule est active uniquement **en fermeture** et provoque la réouverture totale.

Si le switch **11 est sur ON**, l'entrée cellule est active uniquement **en fermeture** et provoque **l'arrêt du portail** durant tout le temps où les cellules sont occultées.

Une fois les cellules libérées le portail continuera en fermeture jusqu'à son fin de course.

L'entrée BARRE PALPEUSE (COS) (bornes 11-12), est active en **ouverture et en fermeture**.

Si le contact relié sur ces deux bornes s'ouvre alors que le portail est en mouvement, le moteur partira en sens inverse pendant 3 secondes puis s'arrêtera jusqu'au prochain ordre de commande.

FONCTIONNEMENT DE L'ENCODEUR (EN OPTION) (raccordé d'usine).

L'encodeur fixé sur la partie haute du moteur compte le nombre de tours que fait le moteur.

Si le moteur ralenti ou s'arrête alors que celui-ci est alimenté, l'armoire de commande inverse le sens de rotation du moteur pendant 3 secondes puis l'arrête. (Dans le but de ne pas détériorer le moteur)

La sécurité encodeur est active en ouverture et en fermeture.

La sensibilité de la sécurité encodeur est réglable avec le potentiomètre "ENC." Si celui-ci est au minimum la sécurité encodeur est inactive.

**ATTENTION: NE JAMAIS METTRE LE POTENTIOMÈTRE "ENC." AU MAXIMUM IL SERAIT TROP SENSIBLE
LA PRÉSENCE DE L'ENCODEUR NE DISPENSE EN AUCUN CAS L'INSTALLATION DE CELLULES DE SÉCURITÉ**

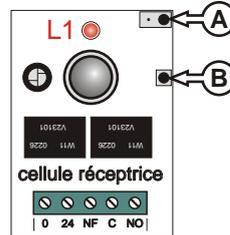


réglage de la sensibilité de l'encodeur dans la plage verte.

RACCORDEMENT DES CELLULES DE SECURITE

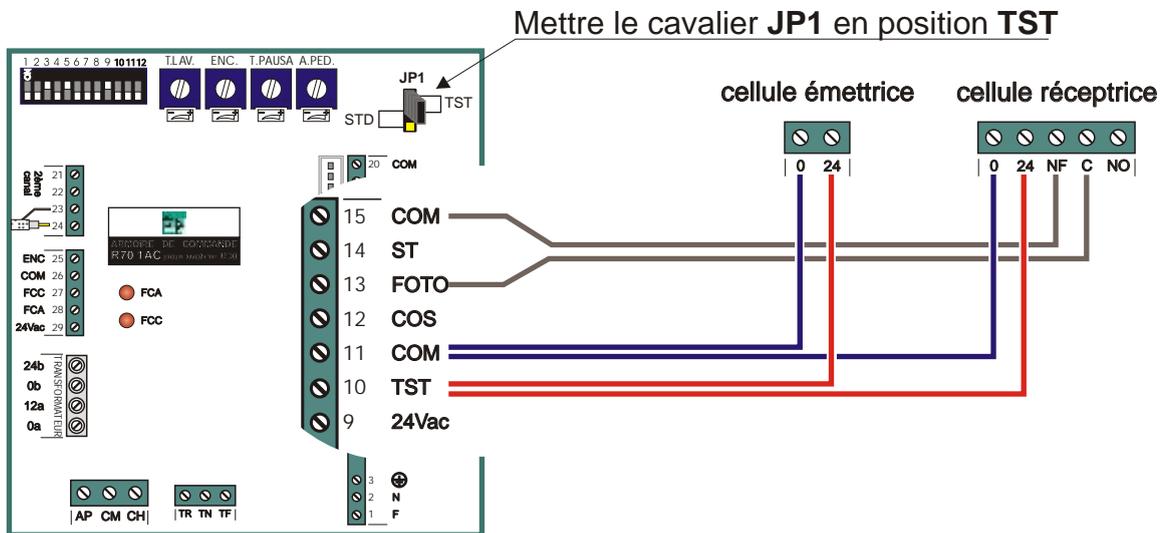


Alimentation:24V ac/dc
Intensité absorbée:.....55 mA
Portée.....15m
température de Fnt.....-20 +55°C



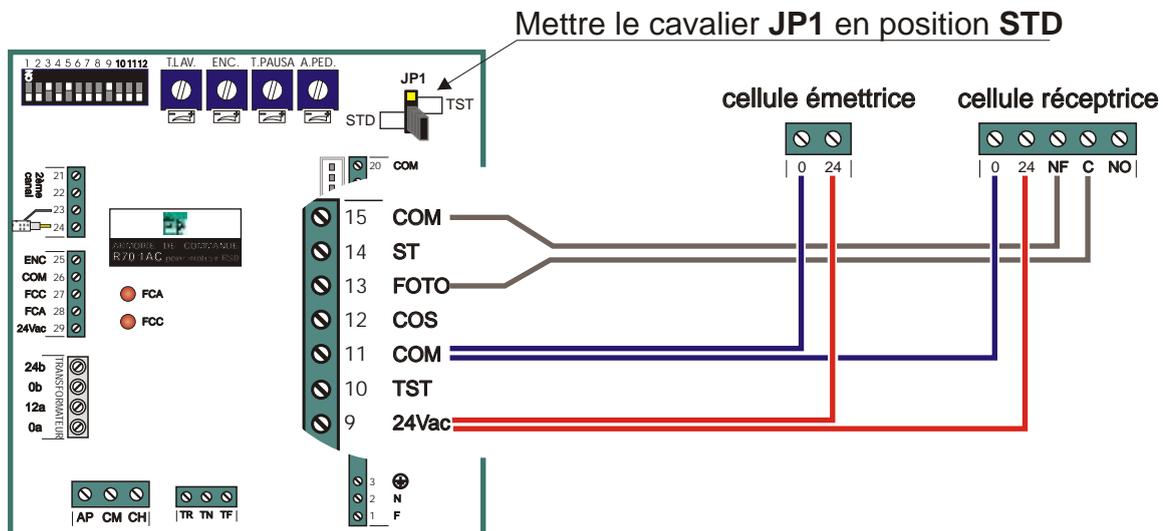
Aligner les deux cellules de manière à ce que la Led L1 s'allume et qu'une tension de 4 Vcc soit présente entre les points test A et B sur la cellule réceptrice.

Raccordement d'un jeu de cellule R90 avec fonction auto-test.



La fonction auto-test permet de s'assurer du bon fonctionnement des cellules de sécurité avant le démarrage du cycle d'ouverture.
La sortie 24v (borne 10 TST) alimentant les cellules de sécurité est coupée lorsque le portail est fermé.
Si le contact raccordé sur l'entrée cellule est fermé alors que la cellule n'est pas alimentée, l'armoire considère que la cellule est défectueuse et ne prend pas en compte les commandes d'ouverture.

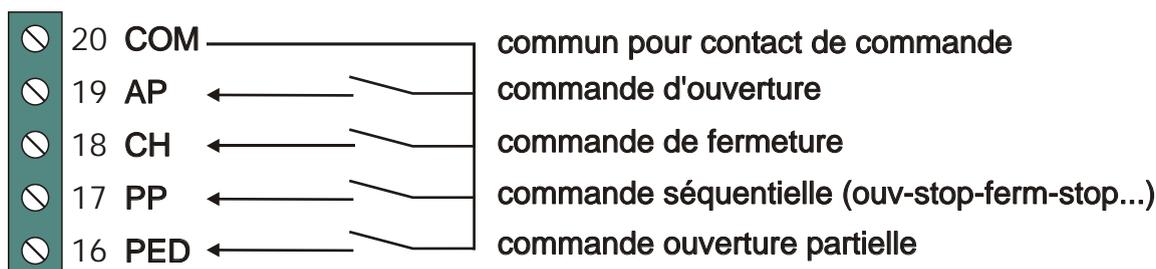
Raccordement d'un jeu de cellule R90 sans fonction auto-test.



RACCORDEMENT DES ORGANES DE COMMANDE

 **Tout raccordement doit se faire hors tension.** 

Les contacts de commande doivent être en contact sec et de type Normalement Ouvert (NO)



L'entrée **OUVERTURE (AP)** (bornes 19-20), provoque l'ouverture du portail jusqu'à son fin de course. Une impulsion sur ces deux bornes lance le cycle d'ouverture. Si la fermeture automatique est activée (switch 1 sur ON) le portail se refermera après la temporisation réglable avec le potentiomètre **T.PAUSA**. Si le switch 8 est sur ON, cette entrée fonctionnera en "homme mort".

L'entrée **FERMETURE (CH)** (bornes 18-20), provoque la fermeture du portail jusqu'à son fin de course. Si le switch 8 est sur ON, cette entrée fonctionnera en "homme mort".

L'entrée **PAS à PAS (PP)** (bornes 17-20), provoque alternativement l'ouverture, l'arrêt, la fermeture, l'arrêt etc... La fermeture automatique est quand même active si le switch 1 est sur ON. Si le switch 7 est sur ON, cette entrée provoquera uniquement l'ouverture.

L'entrée **OUVERTURE PIETON (PED)** (bornes 16-20), est active uniquement portail fermé. Elle provoque l'ouverture du portail pendant une temporisation réglable à l'aide du potentiomètre **A. PED**. La fermeture automatique suite à une ouverture piéton est active si le switch 1 est sur ON.

VISUALISATION DE L'ETAT DES ENTRÉES DE COMMANDE ET DE SÉCURITÉ.

L'armoire de commande R70 est équipée de 9 Leds vous permettant de visualiser l'état de toutes les entrées de commande ou de sécurité. **Si un contact est fermé, la Led correspondante s'allume.** Donc, portail à l'arrêt toutes **les leds de commande doivent être éteintes** et toutes les **Led de sécurité allumées.**

FCA  = Fin de course ouverture (bornes 26-28)
éteinte quand portail ouvert.

FCC  = Fin de course fermeture (bornes 26-27)
éteinte quand portail fermé.

AP  = Commande ouverture (bornes 19-20)

CH  = Commande fermeture (bornes 18-20)

PP  = Commande Pas à Pas (bornes 17-20)

PED  = Commande ouverture piéton (bornes 16-20)

ST  = Sécurité STOP (bornes 14-15)

***FOTO**  = Sécurité CELLULE (bornes 13-15)

COS  = Sécurité BARRE PALPEUSE (bornes 11-12)



MANOEUVRE DE DÉVERROUILLAGE: La serrure de déverrouillage du moteur est équipée d'un contact de sécurité (NF) Celui ci est raccordé en série avec le commun des fins de course. Quand la poignée de déverrouillage n'est pas fermée à clé, les 2 fins de courses sont ouverts et toutes les commandes sont inactives.
DONC LEDS FCA et FCC ÉTEINTES = MOTEUR DÉVERROUILLÉ (non fermé à clé)

*Si la fonction autotest des cellules est activée (VOIR PAGE 11), la cellule n'est pas alimentée quand le portail est fermé donc pour visualiser si la cellule fonctionne correctement, déverrouiller le moteur et positionner le portail au milieu.

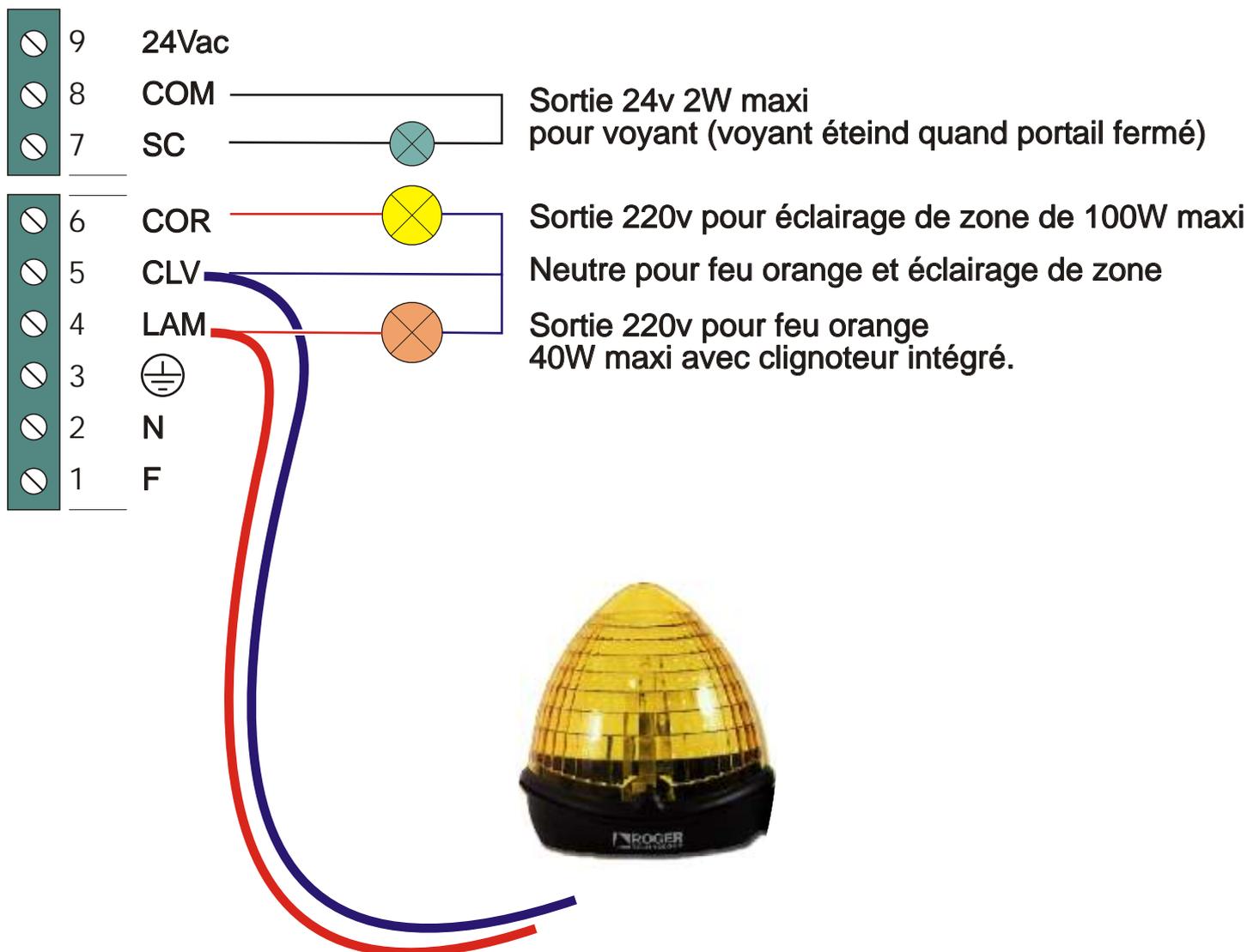
RACCORDEMENT DES ORGANES DE SIGNALISATION

**Tout raccordement doit se faire hors tension.**

L'éclairage de zone et le feu orange sont allumés pendant le déplacement du portail.

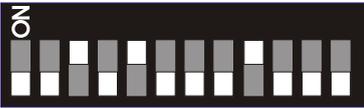
Si le préavis est activé (switch 3 sur on) ils s'allumeront 4 secondes avant que le moteur démarre.

Si la temporisation de l'éclairage de zone est activé (switch 4 sur ON), l'éclairage de zone ne s'éteindra que 60 secondes après l'arrêt du portail (aussi bien après l'ouverture qu'après la fermeture).



PARAMETRAGE DES SWITCH DE PROGRAMMATION

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



**LES MODIFICATIONS DE PROGRAMMATION
SONT PRISENT EN COMPTE IMMÉDIATEMENT
! PAS BESOIN DE COUPER L'ALIMENTATION !**

- Switch N°1 ON = **Refermeture automatique**
Après s'être ouvert, le portail se refermera automatiquement après le temps réglé à l'aide du potentiomètre "T.PAUSA".
- Switch N°2 ON = **Fermeture à la mise sous tension**
Après une coupure de courant, le portail partira en fermeture jusqu'à son Fin de course.
- Switch N°3 ON= **Préavis activé**
La sortie feu orange et éclairage de zone sera activée 4 secondes avant le départ du moteur.
- Switch N°4 ON= **Eclairage de zone temporisé**
L'éclairage de zone ne s'éteindra que 60 secondes après l'arrêt du portail.
- Switch N°5 ON= **Coup de bélier**
Portail fermé, une commande d'ouverture provoquera une fermeture pendant une seconde avant l'ouverture totale du portail; ceci dans le but de faciliter le déblocage d'une éventuelle serrure électrique.
CONSEIL: NE JAMAIS METTRE CE SWITCH SUR ON
- Switch N°6 ON= **Multiplificateur du temps de travail**
Le temps de travail est paramétrable de 4 à 120 secondes à l'aide du potentiomètre "T.LAV".
- Switch N°7 ON= **Commande Pas à Pas**
Si le switch N°7 est sur ON la commande pas à pas (*bornes 17-20*) et le récepteur embrochable provoque uniquement l'ouverture.
- Switch N°8 ON= **Fonction "homme mort"**
Si le switch N°8 est sur ON les commandes d'ouverture et de fermeture fonctionneront en pression maintenue. (les sécurités restent quand même actives).
Les commandes "pas à pas" et "piéton" seront inhibées.
- Switch N°9 ON= **Fonction refermeture après passage devant cellule**
Après que le portail se soit totalement ouvert, si il y a un passage devant les cellules la temporisation avant fermeture est annulée et le portail se refermera 6 secondes après que les cellules aient été libérées.
- Switch N°10 ON= **Cellule inactive avant ouverture**
Si le switch 10 est sur ON la cellule est active uniquement en fermeture.
- Switch N°11 ON= **Arrêt sur cellule en fermeture**
Pendant la fermeture, si la cellule est occultée, le portail s'arrête.
Une fois que la cellule est libérée le portail partira en ouverture jusqu'à son fin de course.
La cellule est inactive en ouverture.
- Switch N°12 ON= **Freinage en fin de mouvement**
Dès que le moteur arrive sur un fin de course, l'armoire de commande envoie une tension continue pour le bloquer afin de vaincre l'inertie du portail.
CONSEIL: TOUJOURS METTRE CE SWITCH SUR ON

REGLAGE DES POTENTIOMETRES

T.LAV.

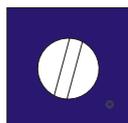
**Potentiomètre T.LAV.** (temps de travail)

Réglable de 2 à 60 secondes si le switch N°6 est sur "OFF"

Réglable de 4 à 120 secondes si le switch N°6 est sur "ON"

Si au bout du temps de travail, le portail n'est toujours pas arrivé sur le fin de course l'armoire stoppe le moteur de la même manière que si le fin de course avait été actionné.

ENC.

**Potentiomètre ENC.** (sensibilité de l'encodeur)

L'encodeur fixé sur la partie haute du moteur compte le nombre de tours que fait le moteur.

Si le moteur ralenti ou s'arrête alors que celui ci est alimenté, l'armoire de commande inverse le sens de rotation du moteur pendant 3 secondes puis l'arrête. (Dans le but de ne pas détériorer le moteur)

La sécurité encodeur est active en ouverture et en fermeture.

La sensibilité de la sécurité encodeur est réglable avec le potentiomètre "ENC." Si celui ci est au minimum la sécurité encodeur est inactive.

**RAPPEL: NE JAMAIS METTRE LE POTENTIOMÈTRE "ENC." AU MAXIMUM.
régler la sensibilité de l'encodeur dans la plage verte.****ATTENTION: L'UTILISATION DE L'ENCODEUR NE DISPENSE
EN AUCUN CAS L'INSTALLATION DE CELLULE DE SÉCURITÉ**

T.PAUSA

**Potentiomètre T.PAUSA** (temps de pause avant fermeture)

Actif uniquement en mode automatique (switch 1= "ON")

Réglable de 0 à 90 secondes.



A.PED.

**Potentiomètre A.PED.** (temps de fonctionnement de l'ouverture piéton)

Réglable de 0 à 60 secondes.

RAPPEL: l'ouverture piéton est active uniquement portail fermé.



REGLAGE DE LA PUISSANCE MOTEUR

**ATTENTION: BORNES SOUS TENSION AU REPOS
COUPER IMPÉRATIVEMENT L'ALIMENTATION
AVANT DE PROCÉDER AU RÉGLAGE**

Le réglage de la puissance moteur se fait directement sur l'auto-transformateur.

4 différentes tension sont disponibles. (115, 150, 175 et 200V)

Placer le fil rouge sur le plot N°1, 2, 3 ou 4 suivant la puissance désirée.

La position N°1 correspond à la valeur la plus faible.

Le moteur est livré avec le fil rouge raccordé sur la position N°3.

Peu importe la tension choisie, au démarrage du moteur les 2 premières secondes se font à pleine puissance.

Votre distributeur:**Ets BUISSON**

2 Place de la Gare
74150 Rumilly
Tel : 04 50 60 52 61 Fax : 04 50 23 01 57
www.ets-buisson.com info@ets-buisson.com

Dans les présentes conditions générales de garantie (« C.G.G ») LA SOCIÉTÉ désigne la société distribuant les produits **ROGER TECHNOLOGY**, et LES PRODUITS désignent tous les articles vendus par cette société.

En aucun cas vous ne devez intervenir sur des pièces pour réparation. Seule la société distribuant les produits **ROGER TECHNOLOGY** est habilitée à la réalisation de ces opérations.

Pour tout retour de pièce, le service technique doit donner son aval. Il vous communique un numéro SAV ainsi que la marche à suivre.

En l'absence de ce numéro le produit ne sera pas traité.

Votre Kit **ROGER TECHNOLOGY** à été élaboré avec les plus grands soins afin de vous donner entière satisfaction. Ce matériel est garanti, pièces et main d'œuvre 12 mois à partir de la date d'achat, à l'exclusion des piles, des déplacements et interventions sur sites qui ne sont pas couvertes par la garantie. Pendant cette période de garantie le matériel sera, selon le choix de la société, soit réparé soit purement remplacé.

La présente garantie ne joue pas :

- Si les instructions d'installation, d'utilisation ou d'entretien ne sont pas respectées.
- En cas de branchement sur une source de courant non appropriée.
- Si les dommages résultent d'un choc, d'un incendie, d'une inondation, d'un orage ou d'un évènement de force majeure.
- Si les dommages résultent d'une usure normale de l'appareil, d'un mauvais entretien ou d'un accident provoqué par une mauvaise utilisation.
- En cas d'installation à usage collectif, commercial, ou locaux industriels.
- En cas de cession de l'appareil à une tierce personne.
- En cas de réparations ou modifications effectuées sans accord écrit de notre part et/ou si l'appareil a été réparé avec des pièces non fournies par notre société (ou par un réparateur non agréé par nos soins).

La garantie n'inclut ni les frais de main-d'œuvre (pour des réparations effectuées sur place), ni le port aller retour, ni aucun autre frais annexe.

1. GARANTIE - ÉTENDUE

- 1.1 LES PRODUITS sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 12 mois à dater de la livraison. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir effet de prolonger la durée de celle-ci.
- 1.2 Dans tous les cas, l'acheteur devra laisser à LA SOCIÉTÉ toute facilité pour inspecter les PRODUITS avant qu'aucune transformation ou utilisation ne soit effectuée et ce quel que soit l'endroit où se trouvent les PRODUITS.
- 1.3 En cas de réclamation reconnue fondée et recevable par LA SOCIÉTÉ, l'acheteur ne pourra prétendre qu'à la réparation dans les ateliers de LA SOCIÉTÉ de la pièce défectueuse ou au remplacement de celle-ci, à l'exclusion de toute autre indemnité, de quelque nature que ce soit, notamment pour dommages directs ou indirects ou pour manque à gagner. En tout état de cause, les frais de transport aller et retour seront à la charge de l'acheteur.

2. GARANTIE - EXCLUSION

L'utilisation des PRODUITS non conformément aux instructions de LA SOCIÉTÉ et dont les conditions d'emploi échappent à son contrôle ne peuvent donner lieu à garantie. La garantie ne s'applique pas aux remplacements ou réparations qui résultent de l'usure normale des PRODUITS, de la détérioration ou d'accidents provenant de négligence, de défaut d'entretien et de surveillance, de mauvaises conditions de stockage, d'installation non conforme, d'inobservation des consignes d'entretien et de mise en service de LA SOCIÉTÉ.

3. RÉPARATION

La réparation des PRODUITS, en dehors de l'application de garantie mentionnée à l'article 1, fera l'objet d'un devis envoyé par LA SOCIÉTÉ. En tout état de cause, les frais de main-d'œuvre et de transport aller et retour restent dans tous les cas à la charge de l'acheteur.

4. LITIGES

- 4.1 Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, les tribunaux situés dans le ressort du siège de LA SOCIÉTÉ, à moins que LA SOCIÉTÉ ne préfère saisir toute autre juridiction compétente
- 4.2 Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et modalités de paiement.

Conditions établies au 28 mars 2000.